



La lettre de Sapois



N° 45

Sapois, le 30 juillet 2018

► **Sécheresse – limitation de l'usage de l'eau**

Un arrêté de Monsieur le Préfet des Vosges en date du 26 juillet 2018, limite l'usage de l'eau.

Sont, entre autre, interdit le lavage des véhicules, voiries, terrasses, façades...

Il est par ailleurs interdit d'arroser entre 9h00 et 20h00, de remplir les piscines d'une capacité supérieure à 1m3.

L'irrigation agricole est interdite entre 11h00 et 18h00.

Demeure autorisé l'arrosage par récupération des eaux de toitures.

Enfin entre 20h00 et 9h00, seul l'arrosage manuel et par goutte à goutte est autorisé.

Pour plus de détails, l'arrêté est consultable en totalité sur le panneau d'affichage de la mairie.

► **Le Schlittage Dimanche 5 Août 2018 : Plan de circulation**

Des restrictions de circulation seront appliquées le Dimanche 5 Août 2018, selon le plan suivant :

- Route du Droit : Sens unique sur toute la longueur du carrefour de la route du Haut du Tôt jusqu'au chemin de la Hazelle de 9h00 à 20h00.
- Chemin des Alieux : Sens unique sur toute la longueur dans le sens « Maison Pétin » vers la route du Col de 9h00 à 19h00 (sauf riverains).
- Route du Chana : Sens unique dans le sens Ménaurupt vers Rochesson de 9h à 20h00.
- Route du Haut du Tôt : Circulation interdite dans le sens Haut du Tôt vers Ménaurupt dans sa portion comprise entre l'intersection de la route du Droit et le carrefour de la route du Col. Cette portion de route sera réservée, dans la moitié de sa largeur au stationnement des véhicules de l'organisation, aux spectateurs et prioritairement pour les personnes à mobilité réduite.

Bon week-end à tous, et plein succès à cette 46^e édition organisée par les HATTATOS.

